



CONVENTION CITOYENNE
POUR LE CLIMAT

PROPOSITIONS
POUR CHANGER LES RÈGLES
DU JEU ET AGIR EN GRAND



www.fnh.org



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Changer
les règles
du jeu

4

Agir
en grand
et maintenant

8



L'exercice est unique, tout comme l'urgence écologique et sociale actuelle. De fait, la responsabilité de tous est en jeu pour faire converger transition écologique et justice sociale. Car au-delà de la vision dont il faut s'armer pour avancer ensemble, il s'agit d'identifier collectivement les conditions d'une transition juste. Se loger, se nourrir, se déplacer, produire et consommer, se déplacer... A travers 5 entrées thématiques différentes c'est un même défi partagé que l'on adresse, celui de transformer nos pratiques, nos habitudes, les règles du jeu - institutionnelles, commerciales, budgétaires.

Votre mission est ardue et la tâche immense. La place du citoyen, que vous représentez ici, est déterminante pour faire bouger les lignes. Gage ensuite au président de la République de tenir sa parole et d'offrir une voie concrète pour faire aboutir vos idées.

CHANGER LES RÈGLES DU JEU



1. Changer les règles institutionnelles : installer une chambre citoyenne du futur et modifier la constitution

Pourquoi c'est nécessaire ?

En France, comme dans toute démocratie moderne, le politique se heurte à deux difficultés : la prise en compte du long terme et la garantie d'une transition juste, capable d'emmener tout le monde, y compris les plus vulnérables, vers un futur soutenable. La nécessité dans laquelle il se trouve de répondre, souvent dans l'urgence, aux problèmes et aux intérêts du présent, lui fait perdre de vue la sauvegarde des grands équilibres écologiques (climat, biodiversité, acidification des océans, etc.).

La Constitution française ne permet pas non plus de protéger l'environnement puisque parfois certaines décisions ne sont pas prises sous prétexte qu'elles entreraient en conflit avec la liberté d'entreprendre.

Parce que nous agissons désormais sur une échelle inédite (globale) et ce de manière irréversible (sur une échelle temporelle qui s'étend sur des siècles, voir des millénaires), nous devons mieux outiller notre démocratie représentative pour faire face aux enjeux de long terme, comme ceux du changements climatiques.

Les propositions :

1. Revoir l'article 1^{er} de la Constitution

Il est nécessaire d'ajouter à l'article 1^{er} de la Constitution le paragraphe suivant : « Elle (la République) garantit un niveau de protection de l'environnement élevé et en constante progression, notamment pour la protection de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Elle veille à un usage économe et équitable des ressources, respectueux des grands équilibres interdépendants qui conditionnent l'habitabilité de la Terre».

Un tel ajout permettra de bloquer tout futur recul d'un gouvernement qui voudrait revenir sur des avancées écologiques mais aussi donner à l'État une obligation de résultat en matière de transition écologique.

2. Installer une assemblée citoyenne du futur

L'Assemblée citoyenne du futur permettrait de combler le chaînon manquant entre le savoir scientifique et l'action politique en s'appuyant sur la richesse de la créativité citoyenne. Elle aurait pour missions de garantir la prise en compte du long terme dans le processus législatif et d'associer les citoyens à la fabrication de la loi.

L'Assemblée citoyenne du futur pourrait faire entendre les enjeux de long terme à chaque étape de la fabrication de la loi. Tout d'abord en concevant elle-même des grands projets législatifs liés au long terme (issus d'initiatives citoyennes entre autres), en demandant au gouvernement de se saisir d'un sujet dont elle estime qu'il doit donner lieu à un examen législatif.

Elle pourrait lancer des alertes sur des projets de loi ou de débats parlementaires ne prenant pas en compte les conséquences de long terme. A défaut d'être entendue, l'Assemblée citoyenne du futur pourrait, avant promulgation d'une loi, demander à la majorité des deux tiers de ses membres une nouvelle délibération du Parlement. Enfin, elle serait dotée d'un pouvoir de saisine du Conseil Constitutionnel avant que la loi ne soit définitivement promulguée par le président de la République.

Pour aller plus loin

- ➔ *Inventer la démocratie du XXI^e siècle : L'Assemblée citoyenne du futur* - Dominique Bourg - FNH - Les Liens qui Libèrent.



2. Changer les règles du commerce : **refuser le CETA** et faire évoluer la politique commerciale

Pourquoi c'est nécessaire ?

Avec les accords de commerce dits de "nouvelle génération" qui se multiplient (CETA, JEFTA...) la politique commerciale de l'Union européenne entrave la mise en œuvre de politiques de protection sociale et de préservation de l'environnement. En effet, bien des mesures politiques sont écartées d'emblée pour privilégier la compétitivité des acteurs économiques au motif d'empêcher nos acteurs économiques d'être compétitifs sur le marché mondial. Pourtant certains pesticides interdits en Europe, se retrouvent dans des aliments importés vendus dans nos supermarchés français : un système ubuesque ! Donc, non seulement on ne travaille pas à changer les règles du commerce mondial qui sont déjà dévastatrices, mais l'Union européenne négocie en plus des accords qui abaissent les droits de douanes et les normes dans le but de faciliter ces échanges.

2 CHIFFRES CLÉS

- **56%** de l'empreinte carbone des Français est liée aux importations qui ont presque doublé entre 1995 et 2016.
- **46** : le nombre de substances chimiques utilisées au Canada ayant été interdites en Europe.

Les propositions

1. Refuser de ratifier le CETA pour le renégocier et en faire un accord de juste échange

Le CETA est toujours pris comme modèle pour tous les autres accords en cours de négociation alors qu'il est un accord climaticide qui va augmenter encore davantage les difficultés pour avancer dans la transition. Le modifier pour en faire un accord de juste échange permettrait de servir d'exemple pour que les règles du commerce mondial ne soient plus un frein mais un levier pour la transition écologique.

2. Mettre en place des clauses miroirs sur les produits agricoles

Pour que les produits importés soient soumis aux mêmes règles que celles des denrées agricoles produites dans l'UE. Par exemple, les farines animales étant interdites dans l'UE, elles ne devraient plus pouvoir être utilisées dans la production de la viande importée.

3. Mettre en moratoire la vingtaine d'accords en cours de négociation

Ce temps de pause dans les négociations avec 80 pays dans le monde doit permettre de redéfinir une politique commerciale européenne.

4. Sanctionner les pays qui tournent le dos à l'accord de Paris et à la protection de la biodiversité

Cela concernerait par exemple le Brésil de Jair Bolsonaro et les États-Unis de Donald Trump en ciblant les produits les plus nocifs pour l'environnement comme le gaz de schiste américain ou le soja et le bœuf brésilien.

5. Supprimer les tribunaux d'arbitrage qui élèvent le droit des entreprises au-dessus de la souveraineté des États.

A noter que le Canada a supprimé le mécanisme d'arbitrage qui était inscrit dans l'ALENA (l'accord nord-américain) car ils ont été trop souvent condamnés. La ministre des Affaires étrangères canadiennes Chrystia Freeland a déclaré, pour justifier ce choix, que ce mécanisme - appelé ISDS - a coûté plus de 300 millions de dollars de sanctions et de frais juridiques aux contribuables canadiens.

Pour aller plus loin :

- [Mettre le commerce au service de la transition écologique.](#) Fondation Nicolas Hulot et Institut Veblen, octobre 2019.



3. Changer les règles budgétaires : réaliser les investissements nécessaires à la transition écologique et solidaire

Pourquoi c'est nécessaire ?

80% de la réduction de notre impact sur le climat passe par la décarbonation de l'économie et la réduction de notre consommation de ressources naturelles. Pour devenir sobres, il faut investir massivement dans les transports, la rénovation des bâtiments, la transition agricole, l'économie circulaire. Or, depuis plus de 10 ans l'application dogmatique des règles budgétaires européennes a freiné les investissements publics et donc privés. Pourtant ces règles laissent des marges d'action qu'il faut saisir. Car investir aujourd'hui nous évitera de dépenser beaucoup plus demain.

2 CHIFFRES CLÉS

- **300 milliards** : le manque d'investissements annuels (publics et privés) pour faire la transition écologique à l'échelle de l'Union européenne.
- **0%** : le taux d'intérêt auquel la France peut emprunter en ce moment pour financer ces investissements.

Les propositions

1. Un plan d'investissement en France pour réduire la dette écologique et publique

Il est possible d'agir sans attendre. Et il est urgent de le faire. Pour le climat, mais aussi pour saisir les opportunités économiques de la transition écologique. Si on ne veut pas que la Chine soit la seule usine de la transition, il faut investir fort et vite. La France et ses partenaires européens ont la capacité d'emprunter à un taux d'intérêt faible, voire négatif (ce qui veut dire que les prêteurs sont prêts à payer la France ou l'Allemagne pour détenir une partie de leur dette, plus sûre). Avec 10 à 20 milliards d'euros d'investissements publics en plus par an, nous pouvons mobiliser l'investissement privé et rattraper le retard de la France. A terme, cet investissement sera bon autant pour la planète que pour la dette publique.

2. Comptabiliser les investissements comme le ferait une entreprise

Quand l'État fait un investissement, le budget est impacté en une fois, réduisant les marges de manœuvre. Au contraire, quand une entreprise investit dans une machine, elle amortit son achat sur la durée de vie de cette dernière. Cette comptabilisation par amortissement est une évidence dans le monde de l'entreprise car plus fidèle à la réalité de l'impact positif d'un investissement dans le temps. La comptabilité nationale doit redonner une place de choix aux investissements publics.

3. Une coordination européenne des investissements verts

Agir en France avec un plan d'investissement est un moyen aussi d'alimenter la négociation au niveau européen car il est nécessaire que toute l'Europe investisse plus. La demande de transition et d'investissement grandit même dans des pays jusque-là hostiles à l'idée de dépenser plus. L'Europe a des objectifs en termes de dette publique, la négociation doit dorénavant permettre de se doter d'objectifs en termes d'investissements pour réduire la dette écologique. Cela peut passer par une simple décision politique des États membres et/ou de la Commission européenne pour encourager et coordonner la volonté des États à mettre en place ces plans d'investissement nationaux pour le climat.

Pour aller plus loin

- [Dossier Libérez l'investissement vert, novembre 2018.](#)
- [Climat : agissons sans attendre l'Europe ! Entretien avec Alain Grandjean, Alternatives économiques, 16 mai 2019.](#)



**AGIR EN
GRAND ET
MAINTENANT**



1. Contre l'effet mode des SUV et sortir du tout-voiture

Pourquoi c'est nécessaire ?

Le marché automobile est marqué par l'arrivée de nouveaux modèles électriques mais aussi par la poussée des SUV. Alors que ceux-ci sont devenus la 2^e cause de l'augmentation des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, décideurs et industriels misent sur l'électrique pour respecter leurs objectifs climat. Cela ne sera pas suffisant pour garantir une transition juste : si les voitures électriques ont de réels bénéfices climat ce sera à la stricte condition qu'elles soient plus légères et que l'on puisse aussi miser sur les vélos, transports en commun, trains... en ville comme en zone rurale.

2 CHIFFRES CLÉS

- ➔ **3** : les voitures électriques ont un bilan GES 2 à 3 fois inférieur à celui des voitures essence et diesel sur l'ensemble de leur cycle de vie (Source FNH-ECF).
- ➔ **25%** : plus lourd, moins aérodynamique, plus haut ; un SUV consomme environ 25% de plus qu'une voiture normale (Source : France Stratégie).

Les propositions

1. Un malus au poids pour les véhicules neufs

Mettre en place un malus additionnel au poids pour les essences et diesels de plus de 1,3 tonne (poids moyen des véhicules) et pour les électriques et hybrides de plus de 1,7 tonne permettra de donner un signal prix aux constructeurs, entreprises et automobilistes pour des voitures plus légères. Les familles nombreuses en seront exonérées.

2. Une prime au rétrofit

Le "rétrofit" permet de convertir sa Clio, sa Fiat 500 ou encore son 2 roues diesel ou essence en électrique avec 100 à 300 km d'autonomie. Cette solution, plus bénéfique pour le climat que l'achat d'une voiture neuve, rendra l'électrique plus accessible à la condition qu'elle soit éligible à la prime à la conversion.

3. Une prime à la mobilité pour tous

La prime à la conversion est réservée aux automobilistes qui changent de voiture. Soutenir les personnes qui passent de la voiture au vélo, vélo électrique, vélo cargo, à l'autopartage ou au covoiturage mérite d'autant plus d'être soutenu que le bénéfice environnemental est bien plus important.

4. Une politique d'apaisement dans toutes les villes

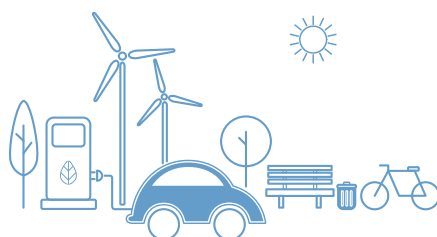
D'ici 2025 cette politique se traduira par une baisse de la vitesse, la mise en place de zones à trafic limité, un réseau cyclable et des cheminements piétons... Un passage incontournable pour réduire l'usage de la voiture pour les déplacements de proximité.

5. Définir un calendrier de fin de vente des voitures polluantes

Un calendrier pourra fixer à 2025 la fin de vente des voitures purement essence et diesel et un objectif d'autonomie minimale de 50 km pour les hybrides rechargeables. Objectif : accélérer la fin de vente des voitures essence et du diesel fixée à 2040 par la loi mobilité, trop tardive. Mesure complémentaire : l'arrêt anticipé de la publicité sur ces modèles.

Pour aller plus loin

- ➔ [La contribution du véhicule électrique à la transition énergétique, FNH-ECF, décembre 2017.](#)
- ➔ [Offre automobile, climat et pollution de l'air, une transition au ralenti, Réseau Action Climat, mars 2019.](#)



2. Sortir de la dépendance aux pesticides de synthèse

Pourquoi c'est nécessaire ?

Les pesticides de synthèse regroupent plus d'un millier de substances actives utilisées par l'agriculture pour "combattre" les insectes, les champignons, les "mauvaises herbes". Ces produits sont toxiques pour l'homme¹. Ils peuvent avoir des conséquences graves sur le système immunitaire, les hormones, le développement de cancers et la fécondité. Ils sont également toxiques pour notre environnement en participant activement à la pollution des eaux, de l'air et des milieux naturels. Plus de 90% de nos cours d'eau sont contaminés par les pesticides.

2 CHIFFRES CLÉS

- ➔ **12%** : la hausse de l'usage des pesticides en France entre la période 2009-2011 et 2014-2017. Loin des objectifs de baisse de -25% d'ici à 2020 et -50% d'ici à 2025 par rapport à 2010 prévues par les plans Ecophyto II et Ecophyto II+.
- ➔ **80%** des insectes auraient disparu en 30 ans en Europe et les pesticides de synthèse sont loin d'être étrangers à ce déclin².

Les propositions

1. Une feuille de route pour sortir des pesticides de synthèse

Deux choses sont essentielles pour assurer le cap : mettre en place un suivi fin de l'usage des pesticides et définir une feuille de route pour en sortir, avec calendriers, moyens et indicateurs de résultats. Elle devra expliciter l'accompagnement financier (européen, national et local) mis à disposition des agriculteurs, des accompagnants techniques et de la recherche.

2. Une loi pour interdire le glyphosate en 2020

En novembre 2017, Emmanuel Macron demandait au gouvernement de faire en sorte que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France, "dès que des alternatives auront été trouvées et au plus tard dans trois ans", en 2020. En 2018 pourtant le gouvernement refusait d'inscrire cet engagement dans la loi privilégiant "une stratégie de sortie" du glyphosate. Or en 2017 on vend plus de glyphosate qu'en 2011 et les données d'usage du glyphosate en 2018 et 2019 manquent à l'appel.

Face à ce constat, il est primordial que l'interdiction du glyphosate soit inscrite dans une loi afin de préciser les budgets requis pour accompagner les agriculteurs et les moyens de contrôle des produits importés.

3. Un cadre légal pour protéger les populations des pesticides

La loi EGalim votée en 2018 reconnaît la nécessité de protéger les populations de l'épandage des

pesticides. Le 26 juin 2019, le Conseil d'État jugeait insuffisante la protection des riverains exposés aux pesticides. Actuellement, un arrêté et un décret visant l'amélioration de la protection des populations sont en cours de préparation. Ils devront encadrer l'usage national des pesticides afin de protéger la santé humaine et soutenir les agriculteurs vers la mise en place de systèmes agricoles durables grâce à :

- ➔ des distances minimale obligatoires de zones de non-traitement ;
- ➔ des moyens financiers et techniques pour aider les agriculteurs concernés ;
- ➔ la signature de chartes locales impliquant les élus et les associations environnementales ;
- ➔ des objectifs de réduction des pesticides avec des moyens techniques et financiers pour y arriver au sein des chartes.

4. Une réforme de la PAC pour massifier les systèmes agroécologiques

La PAC, dotée d'un budget annuel de 9 milliards d'euros constitue le premier levier pour transformer notre système agricole et alimentaire. Aussi, sa réforme devra permettre de soutenir financièrement :

- ➔ le maintien et le développement de l'agriculture biologique ;
- ➔ des pratiques et des systèmes particulièrement vertueux pour l'environnement.

Pour aller plus loin

- ➔ [Rapport TYFA de l'IDDRI \(2018\).](#)
- ➔ [Dossier FNH sur le glyphosate.](#)

1 — Pesticides : les effets sur la santé. Inserm, expertise collective, 2013

2 — Ben A. Woodcock, Nicholas J. B. Isaac, "Impacts of neonicotinoid use on long-term population changes in wild bees in England", Nature Communication, 2016.

3. Accélérer l'accès à tous à l'alimentation durable dans la restauration collective

Pourquoi c'est nécessaire ?

La généralisation de l'accès à une alimentation saine, durable, locale et équitable pour tous est un des défis majeurs de la transition écologique et sociale. La restauration collective est pour cela un secteur clef. En France, elle représente 3 milliards de repas servis par an, dans tous les territoires, pour tous les âges et toutes les catégories sociales. Si la loi EGalim inscrit des objectifs pour ce secteur – 50% de produits de qualité dont 20% de bio d'ici 2022 et une expérimentation concernant la mise en place de menus végétariens hebdomadaires –, se pose aujourd'hui la question du chemin pour les atteindre. La transition écologique ne se fera pas sans moyens. La restauration collective n'y déroge pas.

2 CHIFFRES CLÉS

- **4%** des produits en restauration collective sont issus de l'agriculture biologique (source: Agence Bio).
- **x2** : le recours à l'aide alimentaire a plus que doublé depuis 2009 et concernait plus de 5,5 millions de personnes en 2017 (Source: Secours Catholique).

La proposition

Une « prime sociale à l'investissement pour la restauration collective » ciblée sur les territoires les plus fragiles

Une « prime sociale à l'investissement pour la restauration collective » ciblée sur les territoires visés par la Stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté permettrait d'éviter le renforcement de la fracture sociale et territoriale. Cette prime de 7500 euros en moyenne par an et établissement (pour un budget total de 15 millions par an pendant trois ans) doit permettre à la restauration collective scolaire, médico-sociale et de la santé d'atteindre les objectifs de la loi alimentation (plus de produits bio et locaux et de protéines végétales, fin du plastique à usage unique, etc.). L'aide à l'investissement en matériel et formation doit permettre d'opérer des changements de pratique et de réaliser de manière pérenne des économies (lutte contre le gaspillage alimentaire, travail de produits bruts et de saison, végétalisation de l'alimentation) pouvant être réinjectées dans l'achat de produits durables et de qualité.

Pour aller plus loin

- [Enquête FNH et réseau Restau'Co sur les besoins d'investissement en restauration collective.](#)
- [Communiqué de presse de la FNH, Secours Catholique, réseau Restau Co et syndicats agricoles concernant la prime sociale à l'investissement.](#)



4. Les conditions d'une fiscalité écologique **socialement juste**

Pourquoi c'est nécessaire ?

Une hausse de la taxe carbone est un moyen probablement indispensable (avec les investissements et les normes) pour entraîner une évolution des comportements. Mais comme toute taxe sur la consommation, elle pèse, en proportion des revenus, plus fortement sur les ménages les moins aisés. L'impact financier peut être insupportable financièrement. Et provoquer un sentiment légitime d'injustice d'autant que des secteurs très polluants sont, quant à eux, peu ou pas taxés. La question est donc celle des conditions qui rendraient une taxe carbone socialement juste et donc acceptable.

2 CHIFFRES CLÉS

- **16 milliards d'euros** : le coût pour les finances publiques des exemptions et taux réduits de taxes sur les carburants de certains secteurs économiques.
- **2,7** : une taxe sur la consommation d'énergie a un impact 2,7 fois plus important sur les 10% les plus pauvres que sur les 10% les plus riches.

Les propositions

1. Un Revenu Climat

Cette proposition vise à donner à chacun le temps de s'adapter sans pour autant supprimer l'incitation à agir. Le Revenu Climat est donc une forme d'allocation de rentrée climat, qui pourrait être versée au même moment que la hausse de la fiscalité sur les énergies fossiles. Il serait versé aux 60% des ménages les moins aisés et augmenterait au rythme de la fiscalité. Attribué en fonction des revenus, il permettrait aux ménages ayant la possibilité de s'adapter (changer de véhicule, isoler la maison, passer aux transports en commun...) d'être financièrement gagnant. Et aux autres de ne pas être mis en difficulté. Ce Revenu Climat serait financé par les recettes nouvelles de la taxe carbone et serait mis en place un an avant toute nouvelle hausse de la fiscalité.

2. Un calendrier accéléré de mise à contribution et de transition des secteurs les plus polluants

La justice sociale n'est pas qu'une affaire de pouvoir d'achat, c'est aussi une question de principe : payer pour sa pollution, oui, mais dans ce cas tout

le monde doit s'y mettre. Or un grand nombre de secteurs très polluants, aérien et transport de marchandises sur route en tête, sont toujours peu ou pas taxés. Chaque année les exonérations et taux réduits représentent une dépense publique de 16 milliards d'euros. Que ce soit pour la préservation du climat ou pour l'avenir des salariés de ces secteurs, il est donc urgent de définir une stratégie de transition avec un calendrier accéléré de fin des exemptions et une politique d'accompagnement qui serait financée avec les recettes fiscales nouvelles.

3. Une utilisation claire des recettes fiscales

Les recettes de la fiscalité carbone doivent aller à l'accompagnement des ménages dans la transition écologique. Rien d'autre. Faire la transparence et donner du sens conditionnent la confiance.

Pour aller plus loin

- [La proposition du Réseau Action Climat et de la FNH.](#)
- [Tour du Monde de la taxe carbone par I4CE.](#)



5. Interdire la location des **passoires énergétiques**

Pourquoi c'est nécessaire ?

Tout le monde doit pouvoir se chauffer sans réchauffer la planète. C'est un enjeu autant écologique que social. C'est bon pour la planète et c'est bon pour la société en générale. Mais il faut lever de nombreux freins qui aujourd'hui limitent le passage à l'acte. Le manque d'accompagnement et le reste à charge des travaux de rénovation sont les deux principaux obstacles qu'une mobilisation générale de la puissance publique peut lever.

2 CHIFFRES CLÉS

- **7,4 millions** : le nombre de "passoires énergétiques", ces logements trop mal isolés et qui correspondent aux catégories F et G du diagnostic de performance énergétique.
- **29%** de l'énergie consommée en France en 2016 l'a été dans les logements (ministère de la Transition écologique).

Les propositions

1. Investir massivement dans la rénovation

Il faut une mobilisation totale de la puissance publique. Investir massivement, via des aides, des avances de trésorerie ou des facilités bancaires doit permettre de rendre les travaux accessibles et rapprocher le reste à charge de zéro pour les plus précaires. La disparition des seules passoires énergétiques permettrait par ailleurs de réduire de 800 millions d'euros chaque année les dépenses de santé liées aux maladies du froid et de l'humidité. Cela créerait en outre plus de 100 000 emplois nets dans le secteurs la rénovation et réduirait les importations d'énergie fossiles qui pèsent sur la balance commerciale de la France (Source : scénario Rénovons).

2. Créer un grand service public de la rénovation

Les aides doivent être accessibles via un guichet unique et surtout, l'Etat doit organiser un accompagnement efficace partout sur le territoire. Il existe déjà des Agence locales de l'énergie, l'Agence Nationale de l'habitat et des points de contact mis en place par les collectivités territoriales. Tout cela doit être fusionné et les interlocuteurs doivent pouvoir venir jusque chez les gens pour les informer, les conseiller et les guider en toute indépendance pour que les travaux effectués soient les plus pertinents possibles.

3. Interdire à la location les passoires énergétiques

Mais cela ne suffit pas. Car des millions de foyers ne sont pas propriétaires. Or, pour un logement en location, il n'est pas forcément rentable, ni pour le locataire, ni pour le propriétaire de faire des travaux. Qui paye ? Qui profite de la baisse de la facture ? Qui profite de la valeur donnée au bien ? Quid de l'évolution du prix du loyer ? Voilà pourquoi interdire la mise en location des logements les plus consommateurs d'énergie – les passoires énergétiques – représente une étape indispensable. Une interdiction à partir de 2025 donnerait un signal clair tout en laissant le temps au propriétaire de s'organiser et à l'État d'accompagner les plus en difficulté.

Pour aller plus loin

- [Le scénario Rénovons pour mettre fin aux passoires énergétiques.](#)



SOUTENIR

La FNH fait émerger et accompagne les acteurs du changement. Grâce à son réseau d'associations partenaires et à son alliance avec l'UNCPIE, elle soutient et valorise l'engagement sur le terrain, via des initiatives porteuses d'avenir, en France et à l'international, pour leur permettre de se démultiplier.

PROPOSER

Les activités de lobbying d'intérêt général menées par la FNH se traduisent par une veille sur les politiques publiques touchant aux enjeux écologiques, et par le portage de propositions auprès des pouvoirs publics. Toutes les propositions et positions de la Fondation sont publiées. Certaines font également l'objet de conférences ou d'évènements.

MOBILISER

La FNH construit des campagnes ponctuelles pour mobiliser et sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition. Dans l'objectif de faire évoluer les comportements, elle crée des outils pédagogiques et donne les moyens d'agir à son niveau et au quotidien.



www.fnh.org



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME